

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU l'article L 613-1 du Code de l'Éducation ;
- VU les arrêtés du 1^{er} août 2011 et du 30 juillet 2018 relatifs à la licence
- VU l'arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU la charte des examens approuvée par délibération du conseil d'administration le 19 mars 2002 et modifiée le 19 mai 2014 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du **licence mention Histoire**, au titre de l'année universitaire 2022/2023, est constitué comme suit :

Président du jury :

- | | |
|------------------|----------------------------|
| - M. Gaël RIDEAU | Professeur des Universités |
|------------------|----------------------------|

Vice-Président du jury :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| - Mme Noëlline CASTAGNEZ | Professeure des Universités |
|--------------------------|-----------------------------|

Membres du jury :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| - M. Julien VERONESE | Maître de Conférences |
| - Mme Corinne LEGOY | Maître de Conférences |
| - Mme Anna CAIOZZO | Professeure des Universités |
| - M. Christophe SPERONI | Professeur certifié (PRCE) |

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement de la **licence mention Histoire**, est constitué comme suit :

- | | |
|--------------------------|---|
| - M. Christophe SPERONI | PRCE et directeur du département d'histoire |
| - Mme Noëlline CASTAGNEZ | Professeure des Universités |
| - M. Gaël RIDEAU | Professeur des Universités |
| - Mme Marion BRETECHE | Maître de Conférences |
| - Mme Chantal SENSEBY | Maître de Conférences |
| - M. Charles PARISOT | Maître de Conférences |
| - M. Pierre BELDA | Maître de Conférences |
| - M. Damien MOINEAU | Professeur agrégé (PRAG) |
| - Mme Charlene GUERRY | Professeure certifiée |
| - M. Philippe COUNAULT | Professeur certifié |

- M. Alexis ROUSSEAU-JOUHENNET	Responsable communication ville de Châteauroux. Maire de Levroux
- Mme Françoise DAOUDI	BIATSS, Cheffe du Bureau Licences
- Mme Sandrine HARANG	BIATSS, Bureau des Masters
- Mme Peggy LECUYER	BIATSS, Bureau pédagogique Licence
- Mme Pascale SOLON	BIATSS, SCD
- M. Enzo POUILLER	Délégué étudiant Portail Histoire-Lettres
- Mme Melicia BRANCO	Déléguée étudiante Portail Histoire-Lettres
- Mme Soline ARCHIER	Déléguée étudiante Portail Histoire-Géo
- M. Lucas ROMAO	Délégué étudiant Portail Histoire-Géo
- Mme Claude Daphne EYENGA ESSOMBA	Déléguée étudiante Portail Droit-Histoire
- M. Justine LE MEUR	Délégué étudiant Portail Droit-Histoire
- Mme Bianca PICART--DIANE	Déléguée étudiante Portail Histoire-Droit
- Mme Louise BOURON	Déléguée étudiante Portail Histoire-Droit
- Mme KENZA IELSCH	Déléguée étudiante L2 Patrimoine
- M. Alexandre TOULOUSE	Délégué étudiant L2 Patrimoine
- M. Amaury	Délégué étudiant L2 Histoire-Droit
- M. Valentin MOUNIER	Délégué étudiant L3 MEEF
- Mme Morgane ROSSIGNOL	Déléguée étudiante L3 Patrimoine
- Mme Anaïs DUVIOLIER	Déléguée étudiante L3 Histoire-Droit
- Mme Julie DEZITTER	Déléguée étudiante L3 Droit-Histoire
- M. Sullivan VANSUYPEENE	Délégué étudiant L1 Châteauroux
- M. Grégory BAUDET	Délégué étudiant L2 Châteauroux
- Mme Barbara MOREAU	Déléguée étudiante L3 Châteauroux
- M. Thomas POIX	Délégué étudiant M1 MEEF
- Mme Camille MONTESO	Déléguée étudiante M1 MEEF
- M. Hugo BRUERRE	Délégué étudiant M2 MEEF
- Mme Amandine CLEZARDIN	Déléguée étudiante M2 MEEF
- M. Adrien ROQUES	Délégué étudiant M1 PCS
- Mme Laura JEULIN	Déléguée étudiante M2 PCS
- M. Valentin BORDEAUX	Délégué étudiant M1 MAP
- M. Rémy VIDEAU	Délégué étudiant M2 MAP

Fait à Orléans, le 29 novembre 2022



Eric BLOND